

03bis/11

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION EXCEPTIONNEL**PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 15 AVRIL 2025****Présents :**

Elliot BIZE, Thibault BOULVAIN, Lisa DEBAUD, Pierre DE DIEULEVEULT, Élise GALY JAMMOU PRÉFONTAINE, Laurent GAYER, Mathis GROSSNICKEL, Romain GUINEBRETIERE, Lisa FITOUSSI, Sandrine LEFRANC, Jérôme MICHEL, Pierre-Louis PERIN, Louise WAGENER.

Absents ou excusés :

Henri BERGERON, Florence DANTON, Loïs FAY KOCAOGLU, Alexis GOIN, Chi-Mao LIN-ZUCKER.

Assistaient à la séance :

Pierre CATALAN	Directeur de la vie étudiante
Anne Solenne DE ROUX	Directrice adjointe de la formation et de la recherche
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Léonard GOURINAT	Directeur juridique
Nathan HAÏK	Directeur de cabinet
Sylvie HERLICQ	Déléguée ressources et vie enseignantes
Luis VASSY	Directeur de l'IEP Paris
Kate VIVIAN	Directrice de l'engagement
Baptiste VIVIEN	Responsable de l'engagement étudiant

*

* *

- I. Discussion et débat autour de l'intervention de la police sur les campus de Saint-Thomas le 18 mars 2025 et du 27 rue Saint-Guillaume le 20 mars 2025, ainsi que sur les modalités d'expression des organisations et associations étudiantes.

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION EXCEPTIONNEL
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 15 AVRIL 2025

La séance est ouverte à 16 h 34 par Louise WAGENER.

Louise WAGENER

Bonjour à toutes et à tous. Je vous remercie d'avoir tous pu vous libérer aujourd'hui à un horaire inhabituel. Nous sommes-là à la demande d'une majorité des membres du Conseil, qui ont décidé de convoquer un CVEF exceptionnel, pour discuter notamment de l'intervention des forces de l'ordre les 18 et 20 mars derniers, ainsi que des modalités d'expression des organisations et associations étudiantes. Je voudrais aussi rappeler que c'est la première fois que nous nous réunissons dans notre nouvelle formation. Félicitations aux nouveaux-anciens membres. Ravis de vous revoir. Je vais peut-être laisser la parole en premier lieu aux personnes ayant porté ce conseil exceptionnel. Je ne sais pas si un des membres souhaite prendre la parole.

Lisa DEBAUD

Bonjour à toutes et à tous, je veux bien prendre la parole. Je suis élue pour L'Union étudiante. Ce conseil s'est réuni à la demande de la majorité des élus, ce qui est plutôt historique dans notre institution. Cela symbolise le choc qu'a pu être les interventions de la police au sein de nos campus, en pleine mobilisation étudiante. Ces interventions policières ont entraîné beaucoup d'émotion au sein de la communauté étudiante, de la peur, de la tristesse, une perte de confiance dans l'institution et un malaise vis-à-vis de l'administration de la part des étudiants, Voir ces images de nos camarades de classe emportés par la police a été un choc pour beaucoup d'élèves et une rupture de la franchise universitaire. La police ne devrait pas pouvoir entrer sur le campus, sauf dans des situations de force majeure pouvant mettre en danger des personnes. C'est honteux qu'un président d'université puisse penser que la solution face à la contestation soit le recours aux forces de l'ordre, c'est-à-dire des personnes lourdement armées. Et c'est honteux de se comporter comme un préfet dans une université. Les mobilisations ont lieu uniquement car il n'existe plus aujourd'hui des modalités de dialogue social efficace permettant d'obtenir des avancées dans notre institution. Dans votre programme, M. VASSY, vous vous engagez pour le dialogue social en invoquant la culture du dialogue apaisé. Pourtant, vous n'avez fait que bafouer ces engagements depuis le début de votre mandat. C'est un point qui nous semble partagé par les étudiants, mais aussi par les salariés et les professeurs, notamment au travers de lettres ouvertes ou de pétitions qui ont pu être émises. La responsabilité de ces événements, pour nous, incombe particulièrement à la direction. Au terme de ce propos, j'aurais quelques questions à vous poser au nom de l'Union étudiante, concernant cette décision de faire intervenir les forces de l'ordre. Que pensez-vous du concept de franchise universitaire ? Que pensez-vous du risque de blessure ou d'un accident grave, puisqu'il est question de faire intervenir des personnes armées à l'intérieur de Sciences Po ? On connaît l'historique de la police en matière de violence. Dans quelle mesure pensez-vous que ce risque sur la vie des étudiants et des étudiantes est justifié ? Merci beaucoup.

Louise WAGENER

Monsieur le directeur, peut-être souhaitez-vous réagir ?

Luis VASSY

Non, je vous remercie. Je répondrai plus tard, après d'autres interventions.

Lisa FITOUSSI

Je considère que le directeur agit dans le cadre de ses droits et obligations, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés. Je considère qu'il est normal de faire appel à la police sur un campus lorsque les conditions sont réunies. Le directeur en a tout à fait le droit. Lorsque vous parlez de franchise, il me semble que ces propos ne sont pas justifiés.

Mathis GROSSNICKEL

Nous nous réjouissons que ce conseil puisse se réunir aujourd'hui, car cette question est très importante et on a vraiment été choqués par l'intervention des CRS les 18 et 20 mars. Et pour répondre à Mme FITOUSSI, cette franchise universitaire est une tradition française vieille de plusieurs siècles, voire un millénaire. Elle suppose que l'intervention des forces de l'ordre dans les universités ne se fasse qu'avec l'autorisation du directeur. Donc, effectivement, en termes juridiques, le directeur a le droit de convoquer les CRS, mais ce n'en est pas moins choquant, notamment par la banalisation du recours aux forces de l'ordre, qui est quand même massif. On sait que ce n'est pas vous qui décidez du nombre de CRS qu'on envoie, mais ils étaient plus d'une centaine, et cela nous choque vraiment. Pour nous, ce ne peut pas devenir un mode d'opération normal.

Lisa FITOUSSI

Mais vous ne pensez pas que c'est de la part des étudiants que vient le problème ?

Mathias GROSSNICKEL

Laissez-moi finir Madame, s'il vous plaît. Ce n'est pas un mode d'opération qui peut devenir normal. Surtout que l'on constate qu'actuellement que le dialogue entre l'administration et les étudiants mobilisés n'aboutit à rien. On s'en inquiète et, c'est pour cela que nous sommes là aujourd'hui, on cherche des pistes de sortie de crise. Avec L'UNEF, nous avons des propositions, et les étudiants ont aussi exprimé des demandes. Nous pensons qu'un certain nombre de ces demandes sont absolument légitimes et sont soutenues par la plus grande partie des étudiants qui ne se mobilisent pas forcément, qui ne veulent pas forcément prendre le risque de se faire déloger par les CRS. On pense notamment que la revendication de créer un comité d'étude des partenariats mérite d'être explorée. Il me semble, M. le directeur que vous étiez...

Lisa FITOUSSI

Mais quel est le lien ?

Louise WAGENER

Mme FITOUSSI, est-ce que vous pouvez attendre la fin de l'intervention avant de prendre la parole ? Désolée mais comme ça personne ne se coupe et tout le monde s'entend. Merci.

Mathias GROSSNICKEL

Donc, on estime qu'il faut pouvoir répondre en partie aux revendications des étudiants, comme la création de ce comité d'étude des partenariats de Sciences Po avec les autres universités, permettant de parler de tous les partenariats. Ce pourrait être une bonne porte de sortie. Nous proposons que les conseils se saisissent de cette question, pour qu'au prochain CVEF, dans deux semaines, vous nous autorisiez, M. le directeur, à déposer une motion. Cette motion appellerait le Conseil de l'institut à inscrire cette création de ce comité à l'ordre du jour. La première demande est donc que le CVEF puisse discuter de cette motion et puisse la voter. Il n'y a que vous qui puissiez inscrire cette motion, et je pense que c'est un signe que vous donneriez à l'égard des conseils en montrant la confiance que vous leur accordez pour débattre de ces sujets. Donc nous souhaiterions que le CVEF appelle le Conseil de l'institut à se saisir de ce sujet et à voter la création d'un comité pour étudier les partenariats. Cela serait une réponse apportée aux étudiants, ce qui, pour nous, serait satisfaisant. Nous avons tous à gagner avec la création d'une instance où les académiques peuvent se prononcer, peuvent débattre sereinement, sur des bases académiques et intellectuelles et non pas seulement politiques. C'est une piste que nous proposons pour au moins essayer d'apaiser les tensions en cours à Sciences Po. Cela pose aussi une deuxième question. Désolé, je suis un peu long, mais le sujet l'exige. Cette question porte sur la vision que vous avez des institutions à Sciences Po, parce que vous avez notamment consulté les délégués de promotion et les conseils de campus à l'issue de ces incidents. Les CVEF n'ont pas été consultés, alors que vous aviez pourtant écrit dans un mail envoyé à l'ensemble de la communauté que ces questions doivent être débattues en conseil. Le conseil des CVEF s'est autosaisi de cette question. Mais quelle place donnez-vous à ces conseils dans ce genre de discussions, donc au débat démocratique. Mais aussi quelle place accordez-vous aux représentants syndicaux et aux représentants des personnels qui, si cette

réunion n'avait pas été convoquée, n'auraient pas pu s'exprimer sur cette question ? Je m'excuse encore de la longueur de mes propos, et je cède la parole à qui le veut. Certainement à Mme FITOUSSI qui a l'air de la réclamer.

Lisa FOTOUSI

Pour le moment je laisse le directeur s'exprimer, je répondrai ensuite.

Luis VASSY

Je suis heureux d'être parmi vous aujourd'hui, et je voudrais faire un peu le point, en rétablissant deux ou trois éléments de malentendu ou d'imprécision dans les termes du débat. Je voudrais commencer par les grands principes qui régissent l'université, auxquels je suis absolument attaché. Il s'agit d'abord de la garantie de la liberté d'expression. Il y a sur le campus des gens qui interviennent régulièrement. J'ai tenté il y a quelques jours d'avoir un débat sur la liberté d'expression, lors d'une rencontre avec des présidents d'université, qui, vous l'aurez noté, a été perturbée par un certain nombre d'étudiants, ce qui est un sujet. Cette liberté est pleinement garantie. Tout le monde peut exprimer son point de vue idéologique, et aujourd'hui même, Manon AUBRY est sur le campus de Menton, et il y a quelques jours, l'association SOS Palestine était présente à Reims. Je suis donc vraiment très surpris que l'on puisse laisser entendre qu'il y a des atteintes à la liberté d'expression. Je voudrais vraiment que l'on me donne des cas précis à l'appui de cette thèse. Le seul événement que j'ai empêché de se tenir à Sciences Po était celui prévu autour de Mme Rima HASSAN, non pas en raison de ses positions sur le fond, mais parce que c'est une personnalité ayant appelé les étudiants de Sciences Po à se soulever, ce qui créait un risque de trouble à l'ordre public. Je rappelle que la jurisprudence est extrêmement protectrice des universités, notamment celles invitant des personnalités extérieures. Donc, cette espèce de caractérisation permanente sur des atteintes à la liberté d'expression est non seulement excessive, mais, n'étant pas étayées, crée un petit doute quant à la sincérité de la préoccupation et de la démarche, car, vraiment, elle ne repose sur aucun constat objectif. Il est donc très difficile d'en discuter. Un deuxième sujet me préoccupe un petit peu. Ce sont les attaques personnelles contre moi dans les médias, ad hominem. C'est quand même assez curieux, alors que vous parlez de civilité des débats, d'être confronté à un certain nombre de caricatures, qui font le choix de m'attaquer sur des éléments de personnalité. Le troisième point est que vous souhaitez discuter des questions de méthode. La seule vraie question est de savoir si, oui ou non, vous estimez que Sciences Po doit être bloquée. En tant que directeur, ma responsabilité est évidemment que Sciences Po puisse continuer à fonctionner et à mener à bien ses missions d'éducation et de recherches. Je me permets d'ajouter que lorsque l'institution est bloquée, cela a des effets opérationnels pour toutes sortes de gens, à commencer par nos salariés, qui doivent rester sur le site et s'assurer qu'il n'y ait pas d'incidents. Je comprends que vous n'ayez pas beaucoup de considération pour ma vie personnelle, mais cela a des conséquences. L'autre jour, le campus a été bloqué par une dizaine d'étudiants au maximum et une femme de ménage s'est retrouvée bloquée à l'intérieur à 4 heures du matin. Elle a raté son shift suivant sur son autre lieu d'emploi. Donc, il est vrai que j'ai assez peu de considération pour ce genre de fonctionnement. D'autant que la liberté d'expression est pleinement garantie sur le campus. Nous ne sommes pas dans un système autoritaire, et je ne vois pas pourquoi le campus devrait être bloqué. Évidemment, c'est toujours à reculons que je fais appel aux forces de l'ordre, mais je ne vois pas pourquoi des étudiants qui, après avoir été avertis à plusieurs reprises, décideraient de l'heure de la fermeture du campus. D'autant que leur mouvement, qui contrevenait déjà au règlement entre 17 heures et 23 heures, s'agissant de l'épisode de Saint-Thomas, a pu prospérer sans aucune réaction de la part de l'administration. Ce n'est qu'à 23 heures que les forces de l'ordre sont intervenues pour les faire sortir de manière tout à fait pacifique, à pied, et je pense au fond que les étudiants attendaient ces images. Mais on n'allait pas laisser le campus être bloqué. De la même manière, lorsqu'il y a eu l'occupation de la Péniche, qui a perturbé un concert donné, entre autres, par des étudiants de Sciences Po. Il est tout de même paradoxal que certains s'arrogent le droit de perturber les activités des autres. Je crois que c'est lié à un sentiment de supériorité, partant du principe que leurs souhaits doivent s'imposer aux autres. Or, je considère que tous les étudiants sont égaux, et personne n'a le droit de prendre possession d'espaces par la force. Bien sûr, on préférerait que les choses se fassent par le dialogue. Mais, vous savez, je suis parfois confronté à des situations où le dialogue n'est pas toujours possible. Je vais vous lire le compte rendu d'un témoignage d'une salariée au sujet du blocage de Boutmy : « Madame X affirme que lorsqu'elle a commencé à vouloir fermer la porte en

question, un homme portant une cagoule s'est placé derrière elle et l'a violemment poussé avec ses deux mains, la projetant au sol. Elle s'est relevée. Il a retiré sa cagoule et lui a indiqué qu'elle l'avait identifié. L'étudiant, qu'elle a identifié plus tard comme étant Monsieur Y, a remis sa cagoule en souriant. Madame X a continué à effectuer son travail en se plaçant devant la porte de la sortie de secours pour la fermer, alors que Monsieur Y tentait de forcer le passage pour que d'autres étudiants pénètrent dans l'amphithéâtre Boutmy par la porte qu'elle tentait de bloquer. Monsieur Y est ensuite venu se placer près d'elle pour lui donner des coups de coude dans le but de l'obliger à cesser de bloquer la porte. Madame X déclare qu'il lui a donné des coups de coude, très forts et très violents, pendant cinq à huit minutes. Madame X affirme qu'il était seul à œuvrer. » Donc, déjà, vous pouvez me demander de dialoguer, mais tout le monde n'est pas dans un esprit de dialogue. Je dialogue avec ceux qui veulent dialoguer, mais tous ne le désirent pas. Ce qui m'amène aux événements de jeudi dernier, dont vous avez, je suppose, tous eu connaissance. Cinq présidents d'université de rang mondial étaient venus pour certains de très loin. Un événement qui a été entièrement perturbé par une bande d'une trentaine d'étudiants assez vindicatifs, qui sont venus nous expliquer que leur compréhension de la liberté d'expression est d'empêcher les autres de s'exprimer. Je comprends que l'on puisse se dire que l'ensemble des problèmes vient de l'administration. Mais, en fait, non. Il y a évidemment des risques d'atteinte à la liberté d'expression qui peuvent découler de l'attitude de ceux qui sont en position de pouvoir, et j'y suis très attentif. Mais je dois aussi vous dire que les risques pour la liberté d'expression à Sciences Po sont dus essentiellement aux mouvements visant à restreindre la capacité des autres à s'exprimer sur le campus. Je suis là depuis six mois, et énormément d'étudiants me disent en tête-à-tête, en secret, très discrètement, qu'en fait, ils n'osent pas prendre la parole contre les personnes les plus vindicatives, de peur de subir des pressions. Et je m'étonne que vous souteniez cela en tant que représentants étudiants. Je m'efforce d'établir un dialogue extrêmement apaisé. J'espère que cette nécessité fera consensus. Mais je constate qu'il y a aussi des groupes qui veulent imposer leur manière de voir, comme au sein d'autres universités françaises, et il est sûr que je ne laisserai pas faire. Je fais preuve de bienveillance, mais je ne laisserais jamais aucune forme d'intimidation s'imposer sur le campus. Quant au choix de mes interlocuteurs, ce n'est pas un choix. Les délégués de l'école internationale m'ont demandé de prendre rendez-vous, dans une lettre extrêmement bien argumentée, posant des questions très précises. Plutôt que de les recevoir seuls, on s'est dit qu'il serait mieux de les recevoir avec l'ensemble des délégués et l'ensemble des écoles. Et je dois vous dire que ce temps d'échanges a été très utile. J'aimerais bien, c'est sûr, que tout le monde ait un peu la même conception du dialogue, sans partir du principe que je suis là pour faire du mal. Je me suis embarqué dans cette aventure humaine qu'est la direction de Sciences Po, avec énormément de plaisir, car je vois beaucoup d'énergie et de talent à tous les étages dans cette institution. Mais je ne suis pas venu pour embêter le monde. En revanche, je ne souhaite pas que le campus puisse être bloqué. On essaie toujours de dialoguer, mais, à un moment donné, si l'on ne veut pas dialoguer, mais imposer, il faut réagir en conséquence. Lorsque j'ai reçu des étudiants en délégation nationale après le blocage de la Péniche, j'ai été extrêmement clair sur ce qu'étaient la démocratie et les règles. Ils m'ont répondu que leur vision de la démocratie était que le rapport de force permettait le progrès social. Partant de là, on est en difficulté. Une institution universitaire ne sait pas aisément gérer le rapport de force, et elle est très facilement captable par des groupes recourant à la force, car, en face d'eux, ils ont très peu de résistance. Le rôle d'un président est d'être le protecteur de l'institution pour que la force ne s'impose pas, et je ne vois pas pourquoi j'aurais à m'en excuser. Et je voudrais conclure en disant que ce n'est pas de bon cœur que je fais appel aux forces de l'ordre. Je ne le fais que lorsque c'est absolument nécessaire. En revanche, je ne voudrais pas que l'on inverse les responsabilités. C'est celui qui occupe qui amène cette conséquence. Dans le cadre des franchises universitaires, appliquant les responsabilités qui sont les siennes dans le cadre du Code de l'éducation, il appartient au directeur de rétablir l'ordre au sein de l'institution de manière que tout le monde puisse y vivre dans le respect.

Laurent GAYER

Tout d'abord, merci pour l'organisation de cette réunion, ainsi que pour votre présence M. le directeur, merci pour ces éléments d'explications très utiles.

Comme vous-même, vous avons connu cette institution antérieurement, nous enseignons depuis quelques années, un certain nombre d'entre nous y ont étudié. Les blocages, les occupations, dans les limites de ce qu'ils étaient à Sciences Po pas toujours avec les mêmes conséquences que d'autres

institutions universitaires, ont toujours fait partie de la vie routinière de l'institution. Au point que dans une publication de presse de la maison elle-même, certaines de ses occupations sont même commémorées comme des éléments importants de l'histoire collective, comme une forme de politisation des étudiants. Nous partageons tous la volonté d'un apaisement général. Simplement, ce qui est difficile pour un certain nombre d'entre nous, et là, je parle plus au nom de mes collègues enseignants-chercheurs, c'est de comprendre ce qui a changé fondamentalement dans ces actions dites perturbatrices qui justifierait de transiger avec la franchise universitaire. Y a-t-il, de votre point de vue, des risques de troubles à l'ordre public ou à la sécurité des enseignants, des travailleurs, des salariés, des étudiants eux-mêmes, qui trancheraient fondamentalement avec ce qu'on a connu dans les années précédentes et qu'on parvenait à gérer en évitant l'escalade de manière quasi annuelle finalement ?

Luis VASSY

Je pense que la franchise universitaire n'est pas remise en cause, car le gouvernement n'a pas envoyé les forces de l'ordre sans mon autorisation. Il y a eu par le passé des épisodes de fièvre étudiante, mais nous sommes dans un cas un petit peu spécial. Voilà maintenant un an et demi qu'un sujet particulier engendre des perturbations régulières, engendrant une énorme fatigue dans l'institution. On n'est plus exactement dans une flambée de fièvre, mais dans une sorte d'attrition, dans le temps long, du fonctionnement de l'institution. J'entends ce que vous dites, mais pour autant, aucun précédent ne crée un droit à bloquer l'institution. Le sujet palestinien est évoqué extrêmement régulièrement, avec une masse d'éléments, dans le cadre du campus. L'institution a aussi le droit et le besoin de continuer à fonctionner, alors que ce sujet s'inscrit dans le temps long et consume énormément d'énergie. Cela nous tire vers le bas, car, franchement, j'aimerais bien faire autre chose que d'avoir à m'occuper de la zone antisioniste de la rue Gribeauval, qui va causer du tort à cette institution. La vérité est que l'on fait face à un groupe assez restreint d'étudiants souhaitant porter préjudice à l'institution de manière à instaurer un rapport de force pour l'amener à céder à leurs revendications. Mais ce n'est pas démocratique, et je dois être le garant du cadre démocratique dans lequel se déroule notre vie commune. C'est aussi simple que cela.

Sandrine LEFRANC

Je suis désolée d'être en retard. J'étais avec mes étudiants qui m'importent plus que tout le reste. J'ai une question pragmatique. Dans quelle mesure peut-on considérer que ces interventions policières relativement récurrentes sont efficaces ? Et j'ai un souci presque maternel : comment peut-on anticiper un dérapage ou un accident ?

Luis VASSY

Il y a quand même une conséquence positive qui est que l'institution fonctionne parfaitement. Les cours ont lieu, les séminaires de recherche ont lieu, les activités étudiantes ont lieu. Supposons que Science Po ait été bloqué la semaine dernière. Il aurait fallu annoncer à des étudiants que leur semaine outre-mer n'aurait pas lieu parce que le campus était bloqué. En fait, cela n'a pas de sens. Je vous appelle à ne pas inverser les responsabilités. Ce sont bien les étudiants qui commettent un acte contraire au règlement, et par ailleurs illégal, qui nous mettent dans cette situation. Un dialogue a bien été instauré, entre 17 heures, début de l'occupation de la cafétéria, et 23 heures. Nous n'appelons pas les forces de l'ordre et ne prenons pas de mesures disciplinaires. Je n'ai pris aucune mesure disciplinaire après la minute de silence devenue tentative de déploiement à la Péniche ni lorsque l'escalier de la direction a été occupé la semaine, dernière, empêchant la circulation des agents.

Louise WAGENER

Pardon mais ce n'est pas à vous de prendre des mesures disciplinaires.

Luis VASSY

Je voulais dire que je n'avais pas saisi la section disciplinaire. Vous avez bien raison de me rappeler ce que beaucoup, dans la presse, m'avaient reproché. Je n'ai pas saisi la section disciplinaire après l'occupation de la cafétéria entre 17 heures et 23 heures. Nous sommes extrêmement nuancés dans l'exercice des prérogatives qui sont les nôtres et les miennes en particulier. On ne tape pas tous azimuts, mais nous ne voulons pas que l'on empêche l'institution de fonctionner, et j'espère que l'on peut au

moins se mettre d'accord sur ce point-là. À partir de là, nous avons une approche extrêmement bienveillante et éducative sur ce sujet. Regardez l'extrait que vous avez vu. Regardez, si vous en avez l'occasion, des vidéos de l'événement avec notamment LSE et Stanford, invités à se poser la question du positionnement des universités, et dont les présidents ont été empêchés de prendre la parole. Tout cela dénotait un petit problème de culture démocratique. Je peux vous dire que les membres de l'assistance qui n'étaient pas de Sciences Po étaient vraiment atterrés par la situation dans laquelle nous étions. Je comprends qu'il soit commode de dire que le directeur est responsable de toutes les difficultés, mais, en réalité, les choses sont plus compliquées que ça. Je voulais juste attirer votre attention là-dessus.

Nathan HAÏK

Je voulais juste apporter une petite précision s'agissant du point de départ de cette question : la sécurité. Si la décision est prise, concernant l'occupation de Saint-Thomas, de faire appel aux forces de l'ordre, c'est précisément parce que la sécurité des personnes était menacée. On a des étudiants qui sont à l'extérieur. Il est 23 heures. Comment s'assure-t-on lorsqu'une vingtaine de jeunes passent la nuit dehors, qu'il n'y ait pas un accident, un incendie ? Nous ne savons pas véritablement comment s'en assurer. On peut demander à des salariés de Sciences Po de passer la nuit dehors au lieu de rejoindre leur famille, cela ne garantira pas qu'il ne se passera rien de grave. C'est aussi l'une des préoccupations qui anime le directeur.

Pierre DE DIEULEVEULT

Je vais prendre la continuité de ce qui a été dit en vous lisant une déclaration élaborée avec Edouard BOULLÉ : « Nous sommes des étudiants inscrits dans la longue durée. Nous avons fait nos classes et nous savons à quel point l'université est une institution ancrée dans notre pays. Ici même, à quelques encablures de la place de Maître Abélard, près de la montagne Sainte-Geneviève, on ne pouvait fermer les yeux sur les pages de notre littérature célébrant la geste estudiantine. En principe, nous sommes donc réticents à l'idée que l'institution policière, que nous considérons pour ce qu'elle est, c'est-à-dire la garante des libertés publiques, entre dans un espace où toutes les opinions peuvent être exprimées et débattues. Pour autant, nous soutenons le choix de notre directeur, Luis VASSY, de faire appel aux forces de l'ordre pour mettre fin aux troubles provoqués par des militants d'extrême gauche. Le fait de bloquer en flagrance à l'article 3 du règlement de la vie étudiante est tout de même extrêmement grave. Cela rend le recours proportionné à la force légitime et nécessaire. Le climat de tension, le bruit et le chaos que provoquent les agitateurs doivent être combattus pour restaurer la paix et la sérénité que nous sommes nombreux à appeler de nos vœux, y compris parmi les étudiants qui n'ont pas reconnu leur école, notamment lors de l'occupation du 20 mars, et pour garantir la valeur d'un département dont nous sommes fiers, donnant un gage de sérieux et de compétences au service du pays. La question n'est pas tellement de déterminer si les interventions de forces de l'ordre étaient légitimes, mais plutôt de reconnaître le caractère problématique de ces actions non réglementaires, qui dépassent le cadre de la liberté d'expression et nuisent à notre école. Merci beaucoup.

Lisa FITOUSSI

Je voudrais signaler que les manifestations étudiantes ayant lieu sur nos campus sont absolument contraires à la fois au règlement et, par ailleurs, troublent l'ordre public. La présence de la police sur un campus n'est, à mon sens, absolument pas contraire à la franchise universitaire, mais est intervenue à la suite d'un grand trouble à l'ordre public. Je suis assez d'accord sur le fait qu'il y a eu une totale inversion des choses et je pense qu'il faut plutôt s'interroger sur ces étudiants qui veulent justement causer des troubles à l'ordre public et ne respectent ni le règlement, ni la loi. À partir de là, je considère que la direction a agi de façon légitime.

Louise WAGENER

On a parlé de la méthode. Des deux côtés, j'ai l'impression que certaines personnes éprouvent des regrets, mais ne pourrait-on pas discuter du fond, qui serait des revendications ? M. VASSY avez-vous pu discuter du fond avec les étudiants ? Qu'est-ce que vous en pensez ? Quel pensez-vous notamment de la proposition de Mathis GROSSNICKEL concernant la création d'un comité d'étude des partenariats ? Cela pourrait être une idée à laquelle les instances démocratiques pourraient réfléchir.

Luis VASSY

Tout d'abord, j'ai beaucoup de scrupules à céder à la force en quelque circonstance que ce soit. Cela crée un premier obstacle qui est que l'emploi de la force ne peut être récompensé, car ce serait une incitation à renouveler ce type d'actions. Par ailleurs, il existe des instances pour discuter de ces sujets, on peut tout à fait les évoquer dans les Points divers, et le Conseil de l'institut peut les aborder s'il le souhaite. Et, comme cela a été dit, on peut s'étonner que dans des situations comparables, il y ait deux poids et deux mesures sur un certain type de partenaires en particulier. Un point global sur les partenaires aura lieu au Conseil de l'institut. À un moment donné, il faut adopter une position claire et sereine sur ce point, sinon cela va produire des choses potentiellement très problématiques. J'attire votre attention, puisque vous parlez de dialogue sur le fait que mon collègue directeur de l'IEP de Strasbourg a passé un kilomètre entre son université et le tram sous les invectives et les crachats des étudiants. Franchement, des scènes pareilles font un peu « chemises noires ». Je pense donc que l'on devrait tous essayer de rester dans un cadre de bienveillance et de sérénité, ce qui ne me semble pas être l'état d'esprit qui anime une partie de ceux dont vous soutenez les revendications. C'était en tout cas très clair lors d'échanges que j'ai eus lors de l'occupation de la Péniche. On n'était pas vraiment dans un dialogue rationnel et structuré. Au fond, il s'agissait d'assumer ouvertement que l'idée était de faire plier l'institution. Je ne pense pas qu'il soit sain d'entrer dans ce genre de dialectique. Je vous livre le fond de ma pensée sur ce sujet.

Lisa DEBAUD

Je voudrais revenir un peu sur les événements qui ont eu lieu au Havre. Il y a eu un premier blocage début mars sur notre campus, la revendication principale était la réintégration des élèves qui avaient été exclus. Mais, au fur et à mesure les mobilisations ont évolué, avec des revendications portant sur autre chose. Je vais essayer d'en faire état rapidement. Globalement, il y avait la question de la liberté syndicale, mais aussi la création d'un groupe de travail avec les élus étudiants pour améliorer l'intégration des campus de région dans les prises de décision concernant notre institution. M. VASSY, vous expliquez, si j'ai bien compris, que lorsqu'une mobilisation prend la forme d'un blocus, vous ne pouvez pas répondre à ces réflexions-là. Je trouve que votre position mériterait d'être explicitée. Merci.

Luis VASSY

Je pense que, de manière générale, il est toujours dangereux de céder à la violence, car cela ne fait qu'inciter à se servir de la violence. Cela vaut pour les relations internationales, mais pas seulement. On peut par ailleurs parler de tous les sujets. Sciences Po, est un lieu de liberté, et il y a des enceintes pour le faire. Donc, libre à chacun d'évoquer les sujets qu'il souhaite. Mais je crois que le Conseil de l'institut est assez grand pour décider tout seul s'il a envie ou non de se saisir de la question des partenariats. En termes de comitologie interne, c'est le CI qui est compétent, mais on peut dialoguer. En revanche, des étudiants m'ont dit qu'ils perturberaient l'événement des Alumni jusqu'à ce que leur cède. Ça, je ne peux pas l'accepter, sinon tout le monde en tirera la conclusion qu'il faut perturber les événements pour avoir gain de cause.

Elliot BIZE

Bonjour ou plutôt bonsoir, car je vous parle depuis Pékin, où il sera bientôt minuit. Je trouve que ce débat a pris aujourd'hui à Sciences Po une importance particulière. En Chine, les salles de cours sont filmées et les professeurs peuvent être révoqués pour s'être opposés à la pensée courante. Il faut être membre du Parti communiste chinois pour rejoindre certaines associations ou intégrer le monde politique. Il y a un commissariat de police sur le campus et des brigades qui défilent tous les jours. Autant vous dire que je ne suis d'accord avec personne aujourd'hui, parce que voir une intervention de CRS me rappelle les policiers que je croise tous les jours dans mon université ici à Pékin, mais en même temps, voir une poignée d'étudiants minoritaires s'arroger le droit d'occuper un campus, à des heures pas possibles, entraînant la mobilisation des personnels me fait dire que devoir faire face à une situation instable est juste mauvais. C'est une forme de tyrannie de la minorité, qui me rappelle les cours que je suis sur la Révolution culturelle en Chine. Je fais exprès d'aller loin, mais à l'époque, des étudiants pouvaient massacrer certains professeurs parce qu'ils allaient, soi-disant, contre l'opinion du peuple. Tout cela pour dire que je suis choqué par les deux camps. On doit avoir la liberté académique, mais pas à n'importe quel prix. Et j'ai aussi été choqué par les propos de Mme FITOUSSI, qui dit que parce qu'il

existe une loi, elle est forcément moralement bonne. Ici, en Chine, il y a des lois, et elles ne le sont pas forcément. Merci beaucoup.

Lisa FITOUSSI

Pardon, mais ici, en France, nous sommes dans un état de droit et pas en dictature comme en Chine.

Luis VASSY

Je comprends tout à fait l'importance de la cause que l'on défend, de l'émotion face à certaines situations. Ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi on en tire la conclusion que la cible que l'on choisit, c'est l'institution bienveillante, ouverte sur le monde, ayant accueilli des étudiants palestiniens, ayant accueilli des dizaines d'événements sur le sujet, dans laquelle la liberté d'expression est pleinement garantie. Je trouve, et j'ai fini par le dire aux étudiants qui perturbaient l'autre jour la venue des présidents d'universités, qu'il n'y a aucun courage à s'en prendre à une organisation aussi pacifique et bienveillante. Je comprends que l'on puisse penser participer à une sorte de geste révolutionnaire, mais la geste révolutionnaire implique de prendre au moins un petit risque à un moment donné. Là, c'est vraiment aller à l'endroit le plus pacifique au monde, dans lequel les droits sont entièrement garantis et exploiter ses faiblesses contre lui. Et, en toute sincérité je ne comprends pas cette logique. Je vais vous raconter. Jeudi, les étudiants ont crié et interpellé les présidents d'université, les ont empêchés de parler, mais ce qui m'a le plus frappé, ce sont les ricanements. Et en fait, je suis désolé, mais je pense qu'il y a quand même un problème dans la modalité d'action qui vise à s'attaquer à une institution aussi ouverte. Tout le monde n'a pas la chance de vivre en démocratie, avec un tel niveau de liberté et de capacité à exprimer son point de vue de façon aussi large. Pourquoi s'attaquer à ce lieu ? Je ne le comprends pas, et donc je ne peux que m'interroger sur la sincérité de la démarche. L'autre jour, l'ambassadrice de Palestine en France, que j'ai connue dans le cadre de mes anciennes activités, m'a fait savoir que des étudiants de Reims ont été invités à soutenir toute forme de perturbation. Je ne comprends pas en fait la volonté de porter atteinte à une institution comme la nôtre. Ça va très, très loin. Je vais vous parler d'un autre épisode extrêmement grave survenu la semaine dernière, qui est le vote du CNESER contre la formation. Le CNESER a voté contre le fait de donner la valeur de diplôme d'État aux licences, masters et doctorats produits par Sciences Po, malgré un rapport dithyrambique du Hcéres. C'est une étudiante de Sciences Po qui a mené une charge très violente contre son institution. Et je me dis, mais quand même, quelle est la logique pouvant produire cette volonté de porter préjudice d'aller attaquer les formations de Sciences Po ? Avouez que c'est très curieux. Et maintenant je vais devoir aller me battre auprès du ministère pour rétablir la situation. Pourquoi en vouloir autant à une institution aussi bienveillante, pacifique et démocratique ? Je ne le comprends pas. Et donc je continuerai à être le garant de ce cadre démocratique.

Louise WAGENER

Je propose qu'on ne discute pas en long et en large du dossier de la formation, qui ne fait pas partie de notre ordre du jour. En plus je ne crois pas que cette étudiante ait attaqué la formation, mais plutôt le mode de gouvernance.

Luis VASSY

Le vote était sur la formation.

Louise WAGENER

Dans son intervention la formation apparaît et, au contraire, elle a quand même soutenu la qualité des enseignements.

Luis VASSY

Le vote était sur la formation. Les deux voix pour que nous avons eues se sont précipitées à la sortie de la salle pour me dire que c'était elle. J'en déduis que la personne en question a voté contre nos formations. Ce que je note, c'est que si le ministère retirait la valeur de diplôme d'État aux formations de Sciences Po, cela voudrait dire que les étudiants de Sciences Po ne pourraient plus passer les concours administratifs. Je m'étonne quand même, puisque c'était bien l'objet du vote, c'est qu'en fait on veut tellement gagner qu'on est prêt à porter préjudice à l'institution. Et je pense que c'est très grave.

Louise WAGENER

Je ne pense pas que les quatre minutes de l'intervention de l'étudiante ont fait voter les membres contre la formation, je ne mets pas en cause, bien entendu, la qualité de la formation à Sciences Po, mais cela ne rentre pas dans notre ordre du jour d'aujourd'hui.

Romain GUINEBRETIERE

Merci beaucoup. Je voudrais d'abord revenir sur ce qui a été dit au sujet du CNESER et préciser quelques éléments concernant le rôle de l'étudiante qui était présente lors de cette réunion. Nous avons manifesté notre opposition devant le Conseil de l'Institut. Vous n'avez pas voulu nous entendre, il est regrettable que vous ne réagissiez qu'à des critiques qui sont formulées en externe. Ensuite, je voudrais aussi dire que le vote du CNESER lui appartient. Son vote n'est pas contre la formation, mais un vote consultatif contre une politique de formation. Ce qui est fondamentalement différent. Par ailleurs, concernant les mobilisations, je précise que le mouvement n'est pas minoritaire, en tout cas, il ne s'agit pas d'une petite minorité comme je l'ai entendu dire. Il s'est étendu à Reims, au Havre et à Dijon et les élections syndicales montrent bien qu'il n'est pas le fait d'une petite minorité. Certes, nous avons, à Sciences Po, un fonctionnement démocratique, mais il est quand même normal de le critiquer. 50 % des élus du Conseil d'administration sont des membres fondateurs qui se cooptent entre eux, avec deux élus pour les professeurs, deux élus pour les étudiants et deux personnes pour représenter les salariés. On s'interroge aussi sur le fait d'envoyer la police sur les campus. Dans le cadre de la bienveillance, la pertinence de cette réaction m'échappe légèrement. Je pense que tout le monde ici fait le constat que la situation est bloquée. Donc, la question que je me pose est la suivante : comment reprendre le dialogue ? Et pour moi, la seule manière d'y parvenir est de faire des concessions et de répondre aux revendications. Vous ne serez certainement pas d'accord sur tout, on aura certainement des points de désaccord. Enfin, vous parlez beaucoup du fait que l'on puisse discuter ensemble au sein des conseils. Mais les conseils ne peuvent pas mettre de points additionnels à l'ordre du jour.

Luis VASSY

Je vais essayer d'aller assez vite, car j'ai un rendez-vous important qui m'attend. J'ai consacré mes trois premières interventions à défendre Sciences Po et j'ai constaté que l'intervention de votre collègue s'attaquait à notre institution, ce qui est quand même une forme d'asymétrie. En effet, à la fin ce qui compte, c'est le vote sur les politiques de formation et je dois vous dire que pour les équipes avec lesquelles j'étais, c'était tout de même assez douloureux à la fin, après avoir travaillé des centaines d'heures, avec un rapport du Hcéres qualifié de dithyrambique pendant la réunion, d'avoir un vote négatif, très largement lié à l'intervention que vous venez de défendre. Concernant les modalités d'expression, on peut discuter de tout dans les conseils. La maîtrise de l'ordre du jour porte sur les motions à voter, mais en termes de prise de parole, chacun est libre de digresser sur un point de l'ODJ pour évoquer d'autres sujets n'y figurant pas et vous pouvez évidemment utiliser les points divers pour faire remonter d'autres sujets. Tout le monde a la liberté de s'exprimer dans les conseils. Sur les blocages, il y a un sujet, et c'est simple. Je ne vois pas ce qu'il y a de bienveillant à laisser l'institution être bloquée, alors qu'il y a des étudiants qui veulent étudier, y compris ceux qui sont très attentifs à la cause que défendent les étudiants mobilisés. Il existe une catégorie intermédiaire qui pense aussi que ce qui se passe au Proche-Orient est extrêmement grave, tout en voulant continuer à étudier. En tout cas, ma responsabilité, c'est que Sciences Po fonctionne. Et j'ajoute encore une fois que je ne comprends pas pourquoi vouloir s'en prendre à une institution qui fonctionne bien, avec des dizaines et des dizaines d'initiatives étudiantes chaque semaine. Ce qui vient à l'esprit des étudiants voulant bloquer Sciences Po n'a aucun sens. On ne va pas vivre dans le blocage de Sciences Po parce qu'il y a trente étudiants qui ont décidé de bloquer au préjudice des autres. Je ne vois pas en quoi ce serait bienveillant de ma part de laisser bloquer alors qu'il y a de centaines d'étudiants qui veulent continuer à vivre. Il faut respecter le cadre démocratique et nul ne prend possession de l'espace par la force. Pour le reste, quand vous aurez à évoquer avec moi les atteintes à la liberté d'expression, vous me le direz, et je serai très attentif à ce que vous aurez à me dire. Pour l'instant, les seules remontées que j'ai concernant des atteintes à la liberté d'expression sont plutôt le fait d'étudiants qui ne sont pas en mesure d'exprimer leur point de vue, car il n'est pas conforme à la ligne des militants les plus mobilisés, les plus radicaux. Je parle d'énormément de témoignages qui m'ont été envoyés par écrit. Peut-être, soyez aussi attentifs à ces gens-là, qui ont le droit de vivre. Il faut aussi que certains se disent qu'occuper le site de Gribeauval avec des tentes pour

créer une zone antisioniste n'est quand même pas très agréable pour l'ensemble de la communauté étudiante. Que dois-je faire ? Laisser la zone antisioniste s'installer rue Gribeauval ? En fait, vous savez bien que je ne le peux pas. On ne peut pas l'autoriser. Le problème, c'est que ce n'est pas qui suis responsable de ces actions. Je comprends qu'il soit pratique de dire que c'est la faute du directeur, mais je ne suis pas l'initiateur de ces actes. Par ailleurs, l'ambiance sur le campus est plutôt bonne. Je ne voudrais pas que l'on laisse s'installer l'idée que rien ne va sur le campus. Quand je vois Art'Core par exemple, je vois que plein de choses positives ont lieu sur le campus. Ce n'est pas parce qu'un groupe veut empêcher la vie collective de s'épanouir qu'il faut s'enfermer dans l'idée que le campus ne va pas bien. Il y a des éruptions de violence ou d'intimidation, mais une très large majorité des étudiants étudient, l'institution fonctionne. Je suis prêt à discuter dans la presse ou lors d'événements publics, même avec des étudiants engagés, mais c'est difficile à défendre quand se produisent des incidents comme celui de juillet dernier, ou comme celui d'aujourd'hui rue Gribeauval, avec la zone antisioniste de Sciences Po.

Mathis GROSSNICKEL

Tout d'abord, il n'y a pas eu d'attaques ad hominem. Nous discutons parfois avec les journalistes, le directeur aussi, je crois.

Luis VASSY

On a la liberté de le faire.

Mathis GROSSNICKEL

Absolument.

Luis VASSY

Ce qui me gêne ce sont les attaques ad hominem.

Mathias GROSSNICKEL

Mais vous savez bien aussi que l'on peut discuter pendant vingt minutes avec un journaliste et à la fin ce ne sont pas les propos les plus intéressants qui sortent. Mais, et je tiens à clarifier ce point, nous n'avons aucune intention de vous attaquer personnellement. Je peux vous en assurer, même si les médias peuvent montrer autre chose. On s'excuse si vous l'avez reçu autrement.

Luis VASSY

C'est-à-dire que les trois citations de syndicats s'en prenaient directement à moi.

Mathias GROSSNICKEL

On n'accepte pas les dérapages et les accès de violence qui ont eu lieu lors des manifestations, et je pense que tous les membres du conseil sont d'accord là-dessus. C'est inacceptable. Effectivement, nous soutenons les manifestations propalestiniennes, mais les modalités d'action vers lesquelles elles ont évolué récemment interrogent et sont difficilement acceptables, d'autant que cela dessert aussi les actions. On regrette que cela ne soit arrivé là et justement les différents groupes cherchent des solutions pour que cela n'aille pas plus loin et revenir à des cadres d'action qui soient plus acceptables. On voit que la discussion n'est pas possible. C'est pour cela que nous avons proposé des conseils intermédiaires, car l'on voit bien que les discussions entre les représentants des étudiants mobilisés et vous, M. le directeur, n'aboutissent pas. Ce que nous proposons, c'est de réaliser une sorte de médiation pour essayer de dédramatiser les tensions. Nous voudrions que cette discussion soit déchargée de la personne du directeur et que les conseils s'en saisissent, en se posant comme intermédiaires qui créent le débat démocratique, sans que s'instaure un rapport de force pur qui ne mène à rien. Ce que nous souhaitons, c'est montrer que ces conseils peuvent se saisir de ces questions, sans qu'un rapport de force soit nécessaire. Il appartiendra aux conseils de saisir de ces sujets et de les mettre sur la table. Cela devrait vous plaire, car cela vous décharge de ce poids. J'aimerais que se dégagent des pistes d'action, que l'on commence à tracer un chemin.

Luis VASSY

Quand je suis arrivé à Sciences Po, il y a six mois, il y avait 200 étudiants tous les jeudis autour de la Péniche. Là, on a des étudiants qui perturbent un événement en présence de présidents d'université. Moi je ne peux pas laisser dire qu'il y a un problème de tensions généralisées à Sciences Po. Je pense que cela va beaucoup mieux qu'il y a six mois sur ce campus. Je veux que les choses soient claires. On ne va pas laisser un groupe, un peu radicalisé dans ses modes d'action, dicter à l'institution le mode de fonctionnement des conseils. Quant aux attaques me visant personnellement, je dis juste qu'elles ne sont pas très glorieuses pour les auteurs des vidéos, comme cette capture me représentant pointant un pistolet sur la tempe d'un étudiant. Ce n'est pas particulièrement agréable, même si elle a été retirée depuis. C'est aussi à cela que je suis soumis. Il n'y a pas d'un côté une bande d'étudiants anarchistes Bisounours et de l'autre un fasciste. La situation est quand même bien différente. Ensuite, sur le fond, je pense que le vrai problème, et cela a été évoqué lors des prises de parole, est qu'à aucun moment, aucun d'entre vous n'a condamné ces actions, du moins pas à l'extérieur, publiquement. Il est important que ce soit dit. En fait, si vous vous mettez du point de vue de la presse, si elle regarde juste les communications émanant de Sciences Po, les journalistes peuvent avoir l'impression qu'il existe une sorte de compréhension à l'égard de ce type d'actions et l'image d'un directeur isolé face aux étudiants. Moi, je ne ressens pas ça. Les étudiants ne m'arrêtent pas sur le campus pour me dire « les blocages, c'est génial ». Ce serait même plutôt l'inverse. Il me semble important que cette voix de responsabilité s'exprime de façon plus forte, parce que sinon, cela donne vraiment le sentiment d'assister à un tête-à-tête entre moi et la direction et des étudiants agressifs. C'est plus compliqué que ça. Je m'excuse, mais il faut vraiment que je parte.

Louise WAGENER

S'il y a moins de personnes devant la Péniche, ce n'est pas parce que leurs revendications sont démobilisées, mais aussi parce qu'ils manifestent une crainte vis-à-vis des mesures conservatoires. On peut aussi l'interpréter comme ça. Ce sont les deux faces d'une même pièce.

Luis VASSY

On peut, mais des mesures conservatoires n'ont été prises qu'à deux reprises, la première contre les atteintes physiques à des personnalités extérieures auxquelles l'on proposait des emplois et la seconde au moment de la tentative d'entrave du fonctionnement du Conseil de l'institut. Il n'y a pas eu de mesure de ce type lors des incidents en Péniche, et j'ajoute que cette manifestation n'a jamais été autorisée. J'ai dit à de nombreuses reprises que si l'on voulait observer une minute de silence, il était tout à fait possible de demander une salle pour s'y recueillir sans avoir chaque semaine un rassemblement en Péniche. Il existe une vie collective. En ce moment se déroule la semaine de l'ASPA. Pourquoi aurait-elle droit elle aussi à la Péniche ? Les espaces appartiennent à tous. S'il y a un vrai sujet de recueillement, on fait les choses dignement et ceux qui réclament une salle à cette fin l'obtiendront.

Élise GALY JAMMOU PRÉFONTAINE

J'aimerais bien que l'on ne mette pas tous les syndicats dans le même sac. Car à Nova, nous avons toujours eu la même position. Nous sommes contre les blocages, contre les violences, on a toujours été clairs là-dessus, dans nos communications avec la presse et avec l'ensemble des acteurs concernés et nous avons toujours tenté de faire émerger des solutions. Donc, j'aimerais bien mettre ce point en avant. Notre vision des choses est que l'on voit bien que trouver des solutions est de plus en plus compliqué. On aimerait que vous veniez aujourd'hui avec des pistes claires sur ce que nous devons faire en tant qu'élus, dans le cadre d'un dialogue avec vous pour que, justement, l'on puisse trouver une solution, car même si cela va de mieux en mieux, des actions de plus en plus extrêmes se produisent. On a l'impression, que l'on soit étudiants internationaux ou français, que rien ne va dans le sens d'une sortie apaisée de cette crise.

Luis VASSY

J'ai déjà dit à plusieurs reprises que j'étais prêt à faire un Town Hall, convention de Sciences Po. J'aimerais que cela soit organisé avec les représentants étudiants, dans le cadre d'un débat apaisé. Donc j'espère que ce sera un débat apaisé et digne, car ce que j'ai vu jeudi était indigne, ce d'autant plus que très peu d'étudiants étaient présents. On avait 100 personnes dans la salle pour voir le président de la

LSE et de Stanford, la présidente de CEU, qui a quand même été expulsée deux fois du pays dans lequel elle siégeait, Prague d'une part, et Budapest d'autre part, pour arriver à Vienne. C'est une anthropologue spécialiste du genre, qui s'est carrément fait traiter de fasciste par des étudiants. De toute façon, tout était lunaire ce jour-là. Mais s'il y avait eu 250 étudiants, je pense que la dynamique aurait été différente. Or, ils n'étaient que 30 sur la centaine de personnes présentes. En voyant les keffiehs et les masques, des gens ont quitté la salle dès le début. Donc, on a bien assisté à une sorte de prise par la force d'un événement de haut niveau. C'est indéfendable. Si vous arrivez à travailler et à nous garantir de bonnes conditions pour le débat et le dialogue, je suis prêt, comme vous le voyez, à discuter de tout : les forces de l'ordre, le règlement intérieur, les partenariats. Tout cela ne me pose aucune difficulté, et je le fais de bon cœur. En revanche, ce que je ne peux pas accepter, ce sont les choses qui dégradent l'image que je me fais de cette institution, qui est une institution d'excellence intellectuelle, qui mérite mieux que des érucations. Je fais confiance aux étudiants et aux syndicats pour que l'on puisse faire ensemble le bilan de l'année qui s'est écoulée avec tout ce qui me semble aller vraiment très bien à Sciences Po sur le plan de l'enseignement, de ce que l'on transmet aux étudiants, de ses succès dans quasiment tous les domaines. Je ne vois pas pourquoi on passerait notre vie à se tirer nous-mêmes vers le bas, alors qu'en fait, il se passe des choses merveilleuses sur ce campus. C'est ça ma proposition, à propos de laquelle on peut discuter. Là, il faut vraiment que j'y aille, car je suis attendu, sauf s'il y a une courte intervention.

Jérôme MICHEL

Je parle au nom des salariés. Nous sommes fatigués par cette situation, attristés aussi par les événements. On aimerait vraiment qu'une discussion, une écoute soit possible, et nous avons l'impression que cela commence à surgir. Je trouve que la proposition de création d'un comité associant les élus, les salariés et les équipes serait un pas dans la bonne direction. Il serait bon de suivre ces propositions très intéressantes pour que l'institution et les élus prennent le relais pour calmer les choses. On souhaiterait vraiment que ça se calme, car il y a des équipes et des salariés qui n'en peuvent plus. Et je suis sûr que si vous consultez la DRH, il y a des arrêts maladie qui sont liés à cette situation.

Luis VASSY

Merci à tous pour cet échange.

Pierre-Louis PERIN

Je trouve que c'est une très bonne réunion, avec toutes les difficultés que connaît l'institution, les actions fortes pour éviter les blocages, qui ne sont peut-être plus de saison. La discussion a montré qu'il existait une volonté d'apaisement. Je suis d'accord avec Jean-Michel, notamment sur la nécessité d'échanger, et puis le Town Hall est peut-être une bonne piste à étudier.

Lisa DEBAUD

C'est dommage que M. VASSY soit parti. Dans les campus de région, on a le sentiment d'avoir beaucoup de mal à se faire entendre de l'administration. Par exemple, une pétition a été lancée et a été signée par énormément d'étudiants. Elle a été remise à M. CATALAN et donc, normalement, transmise à M. VASSY. Mais dans un premier temps, on n'a pas eu de main tendue de la part de l'administration pour discuter de ces revendications. Je peux vous les envoyer si vous le voulez, mais elles n'étaient pas vraiment très impressionnantes. On proposait notamment d'organiser un Town Hall, et on n'a pas eu d'échanges à ce sujet avec l'administration. Il a fallu que des élèves refassent la proposition pour faire venir des représentants de l'administration. On a eu un échange sur le campus sur ces revendications, mais on trouve qu'il est dommage qu'il n'y ait pas plus de remontées de l'administration.

Baptiste VIVIEN

Pierre CATALAN a dû aller à Saint-Thomas où pour l'instant, on n'en est qu'à une installation d'étudiants sur le campus. Je veux prendre sa défense, la défense de son engagement. Mme DEBAUD, je suis vraiment désolé, mais les tentatives de discussion avec des étudiants de tous bords sont quotidiennes, et notamment de la part de M. CATALAN. Je rappelle qu'il y a peu, Monsieur Catalan s'est justement rendu sur le campus du Havre et que seule une poignée d'étudiants, à peine une dizaine, s'y sont présentés pour finalement indiquer qu'ils appliquaient le droit de non réponse et de lui opposer en signe de contestation un refus de discussion. Je ne vois pas très bien où est le dialogue dans ce cas.

Je pense que vous ne mesurez pas à quel point on est quelques-uns à s'investir et à essayer de communiquer. Mais nous avons en face de nous des gens qui sont plein de contradictions et qui vont aussi bien demander du soutien sur plein d'événements, et cela me donne l'occasion de me féliciter que de nombreux événements aient pu avoir dans ce contexte, et s'emparer par la force d'autres espaces au prétexte que c'est la seule façon de se faire entendre qu'affirmer. Il y a malheureusement un petit groupe qui ne met en avant que la cause de la Palestine, cause qui est extrêmement et indubitablement noble, mais qui se livre au nom de cette cause à des actions inacceptables et mensongères, en occupant des lieux qu'ils savent pouvoir obtenir sur demande d'organisation pour un certain nombre d'entre eux. Hélas, leur volonté est surtout de voir intervenir les forces de l'ordre. Ce que vous dites me blesse et blesse nombre d'entre nous, car comme le disait M. MICHEL, et je le remercie pour ça, je constate l'épuisement de certains de mes collègues et certains d'entre nous. Alors attention quand même à ce que vous dites, à ce que vous faites et à ce que vous soutenez, aussi noble cette cause soit-elle. Merci.

Lisa DEBAUD

Merci. Je conçois que des efforts ont été faits, notamment de la part de M. CATALAN. Au Havre, il y a eu des phases de discussions, mais cela a mis du temps. Et je comprends combien c'est compliqué pour M. CATALAN qui, avec son équipe, a dû gérer toutes les situations sur les campus. Mais, par exemple, pour les revendications du Havre, sur les questions de démocratie intercampus, certains éléments auraient peut-être pu être discutés plus tôt avec l'administration. Ce problème est peut-être spécifique aux campus de région, mais il faudrait trouver le moyen d'améliorer la communication entre ces campus et le campus parisiens. On comprend votre sentiment d'en faire beaucoup, et nous le partageons. Je me rappelle d'ailleurs qu'un jour M. CATALAN était sur le campus à 8 heures du matin et le soir à Paris, pour gérer l'intervention de la police. Nous avons conscience que c'est dur pour tout le monde. Lors de ces mobilisations, les élèves se lèvent tôt pour bloquer. C'est pour ça qu'on est là pour essayer de trouver des solutions pour rétablir le dialogue.

Baptiste VIVIEN

Si vous êtes prêts à trouver des solutions pour faire avancer les choses, je vous invite à aller comme moi sur le terrain pour discuter des occupations. Avec des manifestant aux visages entièrement dissimulés et refusant l'interaction. Il faut que l'on s'accorde sur quelque chose, parce qu'à un moment donné, il n'y a plus de discussion possible. On est tous en train de se dire ici « on n'a pas de soutien, il faut appeler des soutiens », mais vous allez découvrir toute la difficulté d'aller sur le terrain. Vous n'imaginez pas le nombre de salariés qui sont extrêmement blessés, choqués par vos invectives comme « Sciences Po complice, Israël assassin ! ». Ce sera aussi l'occasion de m'expliquer cette contradiction consistant à crier Sciences Po complice et dans la même phrase « Gaza, Gaza, Sciences Po est avec toi ». De quel Sciences Po s'agit-il alors ?

Sandrine LEFRANC

Nous sommes tous d'accord sur les craintes réciproques que suscitent ces mobilisations, mais le mot de la fin est que nous sommes de bien meilleurs médiateurs que les CRS.

Louise WAGENER

Je suis bien d'accord et je vous remercie toutes et tous d'avoir pu être là aujourd'hui. Tout le monde a pu s'exprimer et nous avons bien travaillé tous ensemble. Merci.

Louise WAGENER lève la séance à 18 h 03.